

Circulaire du 11 août 2017 relative à la gestion budgétaire et comptable publique des organismes et des opérateurs de l'État pour 2018

11/08/2017

Dans le cadre de la réglementation applicable à la gestion budgétaire et comptable publique, cette circulaire annuelle « développe les éléments de doctrine [...] : bonnes pratiques, modes opératoires, formalisme attendu, etc. ».